



## Le Lab'URBA recherche un/une stagiaire :

### Logement abordable et fiscalité : acceptions et représentations

Organismes d'accueil: Lab'URBA

Profil recherché : M2 en aménagement et urbanisme, logement et habitat...

Début et du stage : début avril 2023, 6 mois à temps plein

Lieu de travail : Noisy-Champs (Lab'Urba)

Rémunération : selon la réglementation en vigueur

### Structure d'accueil

Le Laboratoire d'urbanisme, Lab'Urba, (<https://www.laburba.com/>), implanté à Champs-sur-Marne, sur le campus de la Cité Descartes, est fortement rattaché à l'École d'urbanisme de Paris. Il réunit ainsi des enseignants-chercheurs travaillant sur les questions urbaines à l'Université Paris Est Créteil (UPEC), EUP et département de géographie, au département de Génie Urbain de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) et à l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP). Par sa taille, le Lab'URBA est en mesure de constituer des équipes disciplinaires ou thématiques suffisantes permettant de pratiquer un échange permanent entre l'opérationnel et la théorie. Les principaux thèmes de recherche s'organisent autour des questions de politiques urbaines et du développement territorial, de des inégalités et discriminations, des pratiques en urbanisme, du génie urbain et de l'environnement.

### Mission

Les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans la mobilisation de foncier et dans la production de logements abordables, au travers de la mise en place d'un cadre réglementaire et opérationnel plus ou moins favorable. Leur rôle va bien au-delà : du fait des compétences qui sont les leurs (et notamment pour les communes et les intercommunalités), leur contribution est majeure puisqu'elles sont en charge de la fourniture de services publics locaux ainsi que de la création puis du maintien d'équipements accompagnant les développements urbains ou les rendant possibles. Cette contribution suppose de leur part la réalisation de dépenses et la mobilisation de ressources en conséquence. La fiscalité (ou taxation) locale sur les biens fonciers, essentielle au sein des recettes (fiscales) des entités locales, est ainsi soumise à des enjeux de rendement. Ces derniers sont d'ailleurs d'autant plus vifs que les budgets locaux subissent les effets du resserrement progressif et continu des contraintes qui pèsent sur les usages des finances publiques.

Ce stage s'inscrit en appui d'un projet de recherche co-financé par L'Union Sociale pour l'Habitat (USH) et la Métropole de Rennes. Il vise à évaluer les impacts de la fiscalité locale sur les stratégies des

ménages et de l'ensemble des acteurs de la chaîne de production de logements abordables, ainsi qu'à identifier les facteurs guidant les arbitrages qu'effectuent les collectivités locales sur la fiscalité foncière selon les contextes territoriaux. Cette recherche a également l'ambition de formuler des préconisations sur la manière dont la fiscalité locale sur le foncier est susceptible de favoriser, en cohérence avec les politiques locales de l'habitat, la production de logements abordables.

Le présent stage s'intègre dans l'axe 1 de ce projet de recherche qui vise à interroger le contenu de la notion de logement abordable : du point de vue des acteurs, est-il assimilable au seul logement social ? Ou inclut-il toutes les formes de logements régulés, voire certaines catégories de logements libres ? Ces acceptions sont-elles partagées entre tous les territoires ? Dans quelle mesure la fiscalité est-elle intégrée par les acteurs dans leur conception du logement abordable ?

Il est attendu du stagiaire la réalisation des différentes tâches suivantes :

- Revue de littérature sur la notion de logement abordable
- Etablissement, avec l'appui des chercheurs, de l'enquête en ligne ou par téléphone, de sa mise en œuvre et de premières analyses de ces résultats
- Entretiens avec différents acteurs de la chaîne de production de l'aménagement.

## **Qualités requises**

- Connaissance en logement et politiques de l'habitat ;
- Une connaissance en fiscalité locale sera aussi appréciée ;
- Qualité rédactionnelle.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) par e-mail à :  
[navarre@u-pec.fr](mailto:navarre@u-pec.fr), [mllorente.conseil@gmail.com](mailto:mllorente.conseil@gmail.com) et [philippe.poinsot@univ-eiffel.fr](mailto:philippe.poinsot@univ-eiffel.fr)

**Date limite de dépôt des candidatures : 21 février 2023**